

SANTÉ ET PRÉVENTION

NOUVEAU LIEU POUR LES VACCINATIONS

À partir du 3 janvier 2024, rendez-vous au au centre municipal Pantin (ancien CMS Cornet) afin de vous faire vacciner gratuitement tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, les oreillons. Brève publiée dans Canal n°323, janvier/février 2024.

© DR

Publié le 02 janvier 2024

Chaque premier mercredi du mois (hors juillet et août), le pôle Prévention, Santé et Handicap de la ville organise des séances gratuites de vaccination afin de vous protéger de la diphtérie, du tétanos, de la poliomyélite, de la coqueluche, de la rougeole, des oreillons ou encore de la rubéole. Ouvertes à tous les habitants âgés de plus de 6 ans, assurés sociaux comme non assurés, ces séances auront lieu, à partir du 3 janvier 2024, au centre municipal de santé Jacques-Isabet (ancien CMS Cornet).

Informations pratiques :

- > Tous les premiers mercredis du mois de 13.30 à 15.30, centre municipal de santé Jacques-Isabet (12, rue Cornet). Ouvert à tous (à partir de 6 ans), sans rendez-vous. Renseignements par téléphone au 01 49 15 40 06.
- > Il est recommandé de se munir du carnet de vaccination et, pour les assurés sociaux, de la Carte vitale ou de l'attestation CMU ou AME.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.